ADMINISTRATION

CONDITIONS

Les annonces sont reques aux bureaux lu journal, et dens loules les egences.

probable. - En France, un temps acti

Le calvaire était en permanence dans l'ême é etre-Seleneur depuis sa conception.

L'INCIDENT des cartes électorales **ALILLE**

Le " Réveil " continue contre M. Charles Delesalle et la municipalité de Lille l'o-dieuse campagne politique que, dans tons les milieux, sauf, blen entendu, parmi les farouches partisans de la Sociale, on juge avec la dernière sévérité.

Nous le disions hier, la lettre que M. Charles Delesalle a su la condescendance de lui écrire n'a été pour le journal de la Lege qu'un nouveau prétexte à basses in-jures envers un homme unanimement estimé et respecté, à propositions saugrenues administrative devant agir parallèlement administrative devant agir percelletement à la justice, à réflexions cyniquement et volontairement venimeuses, qui dépassent le but, parce que le bon sens populaire ne peut éprouver à les âire qu'un insurmontable dégoût.

Pour donner une idée de la felle campa-gne du « Réveil « et des éléments qu'il recueille au petit banheur pour essayer de remplir six colonnes, vofci que la feuille maçonnique voudrait impliquer Mgr Charost dans l'affaire des cartes électorales Ni plus, ni moins. Parce que Mgr Charost a donné la confirmation à Annappes, le 6 mai, le « Réveil » l'accuse d'organiser des complots contre le suffrage universel l

Ce simple détail montre non seulement le mais affligé par-dessus le marché d'une inconscience que sa passion anticléricale vient de pousser à l'état aigu.

L'INDIGNATION GENERALE

reste, cette attitude du « Réveil : gévolté le « Progrès » lui-même.

devolté le « Progrès » lui-même.

"Les regrettables incidents, dit-il, qui pe sont produits à Lille dans la journée de dimanche et qui ont amené le Maire à donner es démission, continuent de passionner l'opinion. Mais les maneuvres des collectivistes qui exploitent ces incidents dans la dessein d'abattre le Maire, de laire tomber avec lui toute la municipalité et the é-emparer ensuite de la mairie, ont provoqué en ville nue certaine irritation...

"A De l'avis de tous ceux que n'égere pas le parti prie ou le secfisirame, M. Charles Delesalle a eu le tort de prendre ou sérieux des attaques, qui, au lieu de c'adressper aux détestables fraudeurs de dimanche s'adressent personnellement à lui des attaques dont la grossièreté et l'énorsnité re méritent qu'un baussement d'épauses dédigneux.

La tactique des collectivistes est d'ailleurs blen simple. Elle consiste à ruiner M. Charles Delesalle dans l'estime de ses conciloyens, et à l'amener, par vole d'Intimidation, à donner sa démission de conseiller municipal.

M. Charles Delesalle se prétere-t-ib à ce

seiller municipal.

M. Charles Delesalle se prétere t-il à ce petit jeu ?

Ces extraite du « Pégrès », ainsi que les notes de la « Dépêche », de l' « Echo » et ils la « Croix », ne font que réfiéter les sen-timents de l'immense majorité de la popufation lillofse.

M. Charles Delesalle en est d'ailleurs déjà persuadé. Les lettres et cartes qui lui put été adressées, les nombreuses visites qu'il a reçnes, d'amis et d'adversaires, lui ent été un réconfort contre les inquali-Bables attaques du journal socialiste.

A une ésunion de conseillers généraux à

fa préfecture, ses collégues n'ent pas caché à M. Crépy-Saint-Légar les sentiments de reprobation que leur inspirait l'ignoble campagne du « Réveil ».

L'ENGUÉTE

En annoncant que le préfet aurait demandé au ministère de l'intérieur de voufoir faire procéder à la revision des listes sectorales de la ville de Lille, la « Pro

Le bruit a couru dans la journée d'hier que les Freres de la Doctrine chrétienne ne sont pas les souls à sabuter le sulfrage universel. Et l'on a occusé les socialistes le s'être livrés à un sabotage identique. S' estie accusation, que nous ne reproduiscas qu'avec les réserves d'usage, est juscifiée, nous n'avons pas fini de rire. Prendre en flagrant délit de contradiction les bons apôtres de la sociale et les envoyer rejoindre au cachot les Fréres d'Annappes, avouez que ce serait un coup de mafire.

TARIF DE PUBLIGITÉ

que la municipalité n'est pas socialiste. Sans vouloir incriminer les municipalités cialistes ou autres, qui, comme la muni

cipalité lilloise, peuvent n'avoir cien à se reprocher, il faudrait, comme le demande l'« Echo du Nord», que l'enquête porte également sur les communes d'Hellemmes, Mons-en-Barceul, La Madeleine, Armentières, Roubaix, Tourcoing, Croix, Wasque

BIMPLES QUESTIONS

Ainsi, par exemple, à Mons-en-Barœul, le maire refuserait de porter, sur la liste électorale et les cartes, les adresses des électeurs ?

Pourquoi ? Et comment peut-on faire le ontrôle de la liste et des certes ? D'autre part, le maire collectiviste d'Hel-lemmes écrit à l' « Echo », qui a demandé une enquête sévère sur toutes les listes électorales de la troisièma circonscription. Après avoir déclaré que la liste de sa com mune est établie avec autant de soin que d'équité, il exprime le souhait que la véri-

fication on ait lieu sans tarder. « Je me crains, dit-il, sucum contrôle. » « SI M. le Maire d'Hellemmes est e pressé de faire vérifier sa liste électorale, ce n'est pas à nous, dit l' « Eche », qu'il doit écrire, mais au juge d'instruction.

En attendant, ne pourrait-on pas savoir comment il se fait qu'à Hellammes, où il y avait, en 1912, 13.000 habitants et 2750 électeurs, il y a en 1914 13.700 habitants et 3.570 électeurs, soit une augmentation de 700 habitants et... de 720 électeurs ? Autant d'électeurs nouveaux que de nouveaux ha

Et pour en revenir à Lille, faisons une

simple constatation.

En 1904, lorsque l'Administration actuelle est entrée à la mairie, il y avait 44.133 électeurs inscrits. Il y en a aujourd'hui 49.932. En dix ans le nombre d'électeurs a donc ugmenté de 5.000.

Cette augmentation s'explique facilement Cette augmentation s'explique lacirement par le développement de la banlieue, les nouvelles agglemérations du faubeurg d'Arras, du faubeurg des Postes, du quartier des Bois-Blancs, du faubeurg de Doual, du quartier du Buisson, l'extension de Fives et de Saint-Maurice, et encore par l'application des nouvelles lois sociales, qui ont attiré à Lille une certaine quantité d'intéressés, comme aussi par les naturalisa-

Mais ce qui s'explique moins bien, c'est Mais ce qui s'expiique moins bien, t'est-que, à la fin de l'année 1895, quelques mois avant l'arrivée des socialistes à la mairie, il y avait 38.340 électeurs inscrits, et qu'en 1904, quand les collectivistes ont été remplacés par l'Administration actuelle, il y en avait 44.833.

Les électeurs, en huit ans, avaient augenté de 6.483.

Et il n'y avait pour pareille augmentation aucune des raisons que noue venons de donner pour expliquer le nombre de 5.099 électeurs nouveaux, en dix ans, sous l'administration Charles Delesalle l

-mom La plainte Delory-Ghesquière

M. Gobert, juge d'instruction, a entendu, mercredi, les députés Delory et Ghesquière, qui ont déposé une plainte contre le Maire de Lille et se sont portée partie, civile. MM. Delory et Ghesquière ont été invités à faire comastre les motifs qu'ile pouvaient avoir d'incriminer, en ce qui concerne les élections, soit M. le Maire, soit les membres du Bureau des élections. Nous croyons sevoir que ces meesleurs ont indiqué au juge d'instruction les noms de certaines personnes qui pourraient être entendues par lui.

Le bruit courait bler que des perquisientes entendu MM. Molinler et Triolet, commissaires de police, qui, dimanche dernier, ont enregistré les premières déclaratione es Inculpés. On sait que ces derniers

ont enregistré les premières déclaratione des inculpés. On eait que ces derniers avaient refusé de signer leurs dépositions.

-w-:-w-Une nouvelle iniquité

CONTRE DES VIEILLARDS ET DES INFIRMES

Nous apprenone, dans la nuit, que le minietre de l'intérieur vient de prendre un décret de fermeture contre la maison de retraîtes d'Annappes. Le Prélet du Nord a reçu l'ordre de noti-fier cette décleion au Frère Frumence, di-

Ausel cherche-ton un prétexte, et comme une excuse, en haut lieu.
Voici l'explication donnée nu décret ministériel par l'olficieuce Agence Havas:
« fia été reconnu que cet établissement (la maison de retraites d'Annappes, n'avait pas exclusivement le curactère d'une maison de retroites et qu'il cervnit favoriser un échange continuel de congréganistes entre la Belgique et la France.
« C'est einsi que les deux congréganistes qui ont été arrêtés dimenche à Lilie pour avoir voté dans plusieurs bureaux, evec des cartes d'autres électeure, venaient de l'établissement d'Annappes, cù ile avaient ropu du cupérieur les instruction nécessaires »,
Cette dernière ligne, une nous souli-

nécessaires ».
Cette dernière ligne, que nous souli-gnons, contient un mensonge formel. Rien, dans l'enquéte du Parquel, ne permet d'éta-blir que le Frère Frumence, directeur de la maison d'Annappes, ou la Frère Cy-rille ait donné aux deux électeurs inculpes augune « direction», frauduluse.

rille ait donné aux deux électeurs inculpes aucune « direction » frauduleuse.

Le misérable argument politique, que le ministre n'a pas dédeigné da ramesser ea pielna polémique électorale, n'excusera donc pas, aux yeux du public, le pouvoir persécuteur.

Un délai d'un moie est imparti pour la fermeture de la maison d'Annappee.

« Les Fréres àgés ou infirmee qui ey trouvent, termine la note officieuse d'Haves, pourront d'alleurs être hospitalisés dans les nombreux (!) établissemente que la Congrégation possède et dont l'exisènce a été jusqu'à présent tolérée ».

Le voleur se moque des voiés en méme tempe qu'il les dépouille. C'est complet. Cette goujaterie est comme une signature apposée per le « bibliokiepte » Doumergue au bas de son décret spoliateur et menteur.

Gazette du Nord

On annonce la mort : A SOLESMES, de Mile Lydie ont, pieusement décédée dans sa

Nous recommandons aux prières l'âme de la défunte et offrons à a famille na chrétiennes condoléances. Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant).

Mercredi matin, a été célébré, en l'église de LYB-LEZ-LANNOY, le mariage de M. Henri Parmentier, négociant, file da M. le docteur Parmentier, conseiler municipal à Lannoy, et de Mme née Six, avec Mile Marie Pluquet, fille di M. Georges Pluquet, négociant à Lys, et de Mme née Desbonnet.

Le consentement a été reçu par M. l'abbé Deebonnet, oncle de la mariée. La Sainte Messe a été célébrée par M. l'abbé Flament, cousin du marié.

Pendant la cérémonle, l'Harmonte municipale, dont M. G. Pluquet est président, a joué les meilleurs morceaux de son répertoire.

A l'Offertoire, M. Victor Lepers-Piat, a interprété le « Panis Angelicus » de N...

Les témoins étalent pour le marié : MM. Jean Parmentier, son lrère, et Louis Six, entrepreneur à Roubaix, son oncle ; pour la meriée, MM. Auguste Parmentier, ovocat à L'îlle, son beau-frère, et Aribur Pluquet, négociant à Néchin, son encle ; pour la meriée de M. Bardoux, integénieur attaché aux Forgee de Denain, et de Madame, née Lenne, avec M. Henri Gsuvez, lugénieur à Valenciennes.

Les témoins étalent : pour la mariée, MM. Prédéric Bardoux et Jules Lenne, see encles ; pour le marié : Mo. Camille Sohler, son beau-frère, et M. Acamille Sohler, son beau-frère, et M. Marcel Trolin, un ami de la famille.

Pendant la cérémonie, Mile Thouronde, professour de violoncelle à Valenchennes, a joué sas « Chants russes » de Lalo et la Cartilion de Goltermann. Mime Facon et Mile Septier ont chanté deux motets religieux de Boelmann et de Saint-Seëns.

M Nous apprenents le prochain mariage de Mile Géelle Virnet, fille de Mime Aibert Virnet, de MONS-EN-BARŒUL, ovec M. Gustave Decoster, fils de M., et Mime Guetave Decoster, de SAINT-MAURIDE-LILLE.

On nous annonce d'ESTAIRES, le prochain merlage de Mils Rosette Game-lin, lille de M. Paul Gamelin, Industriel à Esteires, ct de Madame née Delannoy, avec M. Henri Desfontaines, licencié en droit, fiis de leu Henri Desfontaines, et de Madame née Mazingarbe, propriétaire à Lille. Il sera célébré en l'église d'Estaires, mardi 26 mai.

M. duise Couchez, de DOUAI, avec Mile Mensboed, fille de M. is lientenant-colonel du 5 d'artillerle, à BESANGON, officier de la Légion d'honneur.

ÉCHOS

COMITÉ DE PATRONAGE DES HABI-TATIONS A BON MARCHE BU DEPARTEMENT

Le Comité de patronage des habitations à bon marché du département du Nord s'est réun] à la Préfecture, le 2 mai dernier, à 15 heures.

Le Bureau du Comité a été constitué de la focon suivante, pour l'année 1914 : Président : M. Emile Davaine, conseiller général, mairo de Saint-Amand ; Vice-Président : M. Maxime Ducrocq, notairo à Lille, membre du Conseil eupérieur des habitations à bes, marché ; Secrétaire-Trésorier : M. Fernand Leroy, chief de cabluct du Préfet.

Après avoir examiné diverses demandes de certificat de suiubrité litigieuses, le Comité a adopté les termes de deux rapporte de M. Plouvier relatife à une demande de retrait d'approbation lormulée par la Société immobilière d'Armentières et à une demande d'approbation de statuts lormulée par la Société immobilière de Lambersart.

Ont également été edoptés les termes de treis ranners de M. Pluguerge retaité : le

retrates a Annappes, avouez que ce serait un coup de mai fre.

L'opération n'est pas encore réalisée.
Ele peut l'être, c'il est exact que bon nombre d'électeurs collectivistes « as sont fait inscrire dans plusleurs communes » et que duns » certains caharets où il n'y a pas deux chambres à louer, on trouvait its, quinze, ving, et trente électeurs, f'electorament d'unicitiés ».

La reproduction de cette Information nous vaudra sans aveum doute des injures et des menaces. Mais on nous fera l'hon-neur de croire que nous nous acucions lort ouver de croire que nous nous acucions lort ouver de croire que nous sommes de saille à relever celles-la.

Si une emquête a lieu, If faut, en effet, gu'elle soit entière et camplète at qu'elle no l'unier et par la société annyme d'annappes. par exemple, — resterateur de saille à relever celles-la.

Si une emquête a lieu, If faut, en effet, gu'elle soit entières d'annappes.

Le ministre a bien sent l'out l'odieux de nombreus de la loi contre les condaines de delicion au Frère Frumence, directeur de l'établissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue de l'établissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue de l'établissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue de l'établissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue de l'établissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue d'etablissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue d'etablissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de rectue de l'a bli contre les condaines de de demandes de garantie al trois rapports de M. Ducrocq, retaitis : le premier de de de demandes de garantie al restre l'este annapper d'ete teur entre cette de l'ablissement.

Le ministre a bien sent lout l'odieux de la loi contre les condaines de de demandes de garantie al restre cette de l'ablissement l'es condaines de l'es printaite de l'es printaite de l'est anonyme de l'es prés d'un mombrables spectateurs accombrers de la loi contre les condaines de garditier d'es cetté d'inimitait

songé bien plutôt à leurs propres intérêts qu'à ceux des victimes.

Le ministre va donc, évidemment, contre l'esprit de la loi, quand il enlève arte infirmes l'abri d'Annappes, sene avoir aucune maison équivalente à mettrs à leur disposition.

Ausel cherche-t-on un prétexte, et comme une excuse, en haut lieu.

Voici l'explication donnée nu décret ministériel par l'officieuce Agence Havas:

Interes par le Comité pour être des loures les pouvoirs de ses sincats de salubrité, et a décide de particular de l'exposition de Lyon, en juin sur une excuse, en haut lieu.

Voici l'explication donnée nu décret ministériel par l'officieuce Agence Havas:

LES DELEGUES SENATORIAUX Les consells municipaux de toutes les communes du département se réuniront limanche, pour choisir les délégués qui liront, le 21 juin, le cénateur qui remplacera M. Sculfort, décédé.

Dans la plupart des communes la réunicon aura lieu à midi.

UN OITOYEN CASÉ

Le g Journal Officiel » de mercredi, parrai les pominations de receveurs-buralistes, publie la curieuse note suivante :
« M. Beaurepairs, concellier municipai,
« M. Beaurepairs, concellier municipai,
» (Il s'agit sans doute de M. Beaurepairs,
l'a Officiel » reterde un peu : il y a quelque dix ans que M. Beaurepaire n'est plue
adjoint et six ans qu'il n'est plus conseiller municipal, à part cela, tout le reste
est exact.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Mile Clémence Lemonnier, fille de con-fience chez Modeme D'Halluin-Roussel, de Linselles, en eervice depuis 38 ans, a ob-tenu la médoille d'honneur de la Société Nationale de l'Encouragement nu Bien. Nous adressons à la lauréate nos sincè-res félicitations.

POSTES ET TELEGRAPHES Ont été nommés surnuméraires, à Lille, MM. Souplet, Perche, Delobel, Gabet ; à Arras, M. Geey ; à Béthune, M. Rouyat.

RECETTES BURALISTES Sont nommés receveurs buralistes de 1º classe, à Desvres (Pas-de-Calais), M. Robert, receveur buraliste à Origny-en-Thièrache; à Voickerinckove, M. Beyaert, ancien sous-officier; à Lens, M. Ceccaldi, sergent retraité.

GIRCUITS ET RESEAUX TELEPHONIQUES

On annonce la mise en service des circuits et de réseaux téléphoniques ci-aprés : Circuita — Raismes-Valencienne ?, le 16 mai 1914 ; Sainghin-en-Weppes-Wavrin, le 1er juin 1914. Réseaux. — Landas, Lesquin et Ors, le 1st Juin 1914.

DAISSE O'EPARQNE

Les opérations effectuées dans le dépar-tement du Nord pendant le mols d'avril s'établissent comme suit : Versements reçus de 17,236 déposants, dont 1.683 nouveaux, 1.758.804 fr. 90. — Remboursements à 8.068 déposants, dont 1.202 pour solde, 1.630.247 fr. 17. — Excé-dent des versements, 127.557 fr. 73.

FIEVRE APHTEUSE

Dans une lettre, en dats du 9 mai, qu'il vient d'adresser au Préfet du Nord, le Mi-nistre de l'Agriculture Insiste sur la né-cessité de prendre dans le département du Nord, qui est libéré depuis plusieurs se-naines de l'épizoche aphteuse, des me-eures énergiques capables d'éviter sa réin-fection.

lection.
Le Ministre de l'Agriculture écrit no

Le Miniatre de l'Agriculture écrit notamment : « Les animoux de commerce feront l'objet d'une surveillance foute spécisis et veus ne devrez par hésiter à provoquer immédietement l'application des
dispositions du paragraphe à de l'orbice
64 du décret du 6 octobre 1964 ».
Or, ces mesures sont déjà en vigueur
dans le département. Elles ont été rendues exécutoires par arrêté prélectoral du
21 juin 1911, dont les dispositione essentielles sont alnsi concues ;

« A partir de la publication du présent
arrêté, et jusqu'à ce qu'il en soit décidé
autrement, tout marchand ou commerçant
en bectiaux à un titre quelconque, qui introduira dans ees étables ou pâtures des
animaux. d'espéce bovlne, ovine, caprine
ou porcine; devra en faire la décleration
nu Maire da la commune, dans les douze
heures au plus tard de l'introduction de
ces animanx. Ceux-ci ne pourront en sortir
avant cinq jours pleins à compter de l'heure de la déclaration, et qu'aprés constatation, par un vétérineire sanitaire agréé,
qu'ile sont complétement indemnes de fiévre apbleuse».

Des ordres sont donnés par le Prélet à

qu'ile sont complétement indemnes de fié-vre apbieuse ». Des ordres sont donnés par le Préfet à la gendermerse pour que la surveillance de l'exécution de ces prescriptions soit rigoureusement aesurée.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil départementai d'hygiène e'est réunl, le mercredi 6 mai, sous la présidence du Préfet.

Il a donné des avis favorables concernant finstallation à Hasnon d'une fabrique de ciment, chaux et matériaux de construction avec fours à coke et récupéretion des eous-produits, de briqueteries flamandes à Haulchin et Vieux-Condé, de tueries particulières à Leers, Thumesnil, Freance et Croix.

flamandes à Hautenn et vieux-coue, de tueries particulières à Leers, Tbumesnil, Freance et Croix.

Il n donné également son approbation à un rapport concluant au classement des fabriques d'oxygéne.

Le Concell a enfin adopté les conclusions délavornbles d'un rapport relatif à l'installation de fossec septiques à Fourmies et à Heutmont, les projets présentés ne répondant pas anx instructions administratives.

L'AVIATION A DUNKERQUE

Le céjour à Dunkerque des six aviateurs de l'escedrille Voisin n'est certes pas un

je jescedrille Voisin n'est certes pas unemps de repos. Infatigables, nos hommes de l'air ont, nardi et mercredi, silionné nos nous en des inieraires des plus variés. Nous avons anonce le départ en reconnaissances, versolais, de trois d'entre eux, les maréchaux es logis Pettier d'Olsy et Clément et le rigadier Biot; ils étaient de retour dans certes mild.

prigates the control of the control Le soir et mercredi, les aviateurs accom-

LE SUCRE BEGH SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

livrèrent à différents travaux intérieurs et firent leurs préparatifs de départ. L'escadrille, au complet, partire, en effet, très probablement ce matin pour Angers, par Calais, Le Havre, Rouen et Nantes. Morcredi soir, un lunch leur a été offert, au nom des officiers, par leurs camarades de la garnison.

PELERINAGE DU DIOCESE DE LILLE A LOURDES

sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Charcet

Le pèlerinage diocésain de Lille et Flandres aura lieu du 26 août au 3 s

Le pèlerinage diocésain de Lille et des Flandres aura lieu du 26 août au 3 septembre.

Onze trains seront mis en marche dont six avec malades, aux dates suivantes :

— Mercredi 28 août, le train de Rocamadeur par Oriéans et Toulouse, sous la direction de M. l'abbé Duboie, curé de Saint-Benoît Labre, à Lille ; les trains Blanc-Roce, de Lille ; Blanc-Violet, de Dunker-que-Hazehrouck-Armentières ; Blanc-Bieu, de Roubaix-Lille.

— Jeudi 27, départ du train Roce, direct pour Laurdes.

— Vendredi 28, départ des eix trains nvec maiades : Trains Jaune, de Ronbaix ; Bleu, de Tourcoing ; Yerf, de Lille ; Blanc-Jaune, da Comines-Haubourdin ; Blanc, de Dunkerque-Estaires ; Blanc-Rouse, d'Hazebrouck-Armentlères.

Au retour, les traine Blanc-Rose, Blanc-Violet, Blanc-Bleu et Rose quitteront Lourdes le mardi 1 septembre ; les autres partiront le mercredi 2.

Les affiches nanonçant le pèlerinege paratiront à la fin du mois de juin : elles ln-diqueront pour chaque train in date des inscriptions, ainsi que les prix des billes de chemin de ler au départ des différentes gores du Nord.

Les personnes qui ont l'intention de participer au pèlerinage feront hien de prendre, dès maintenant, leurs dispositions pour s'assurer des logements à Lourdes.

La souscription est ouverte en faveur des malades du pèlerinage ; on peut adresser les offrandes à la Semaine religieuse, eu Pèlerin du Nord ou à La Dreix du Nord.

Le Comité espère que la générosité des dédès du diocése lui permettra de transporter à Lourdes éétte année 500 malades.

NOUVELLES MILITAIRES

FOOLE POLYTECHNIQUE

Les candidats à l'Ecole polytechnique sont informés que les compositions se feront les 2, 3, 4, 5 et 6 juin dans les villes c'après :
Alger, Amiens, Bar-le-Duc, Besancon, Bordeaux, Caen, Clermont-Fafrand, Dijon, Goust, Grenoble, La Flèche, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Nimes, Orléans, Paris, Potiters, Rehms, Rennes, Rouen, Toulouse, Tours et Versailles.

Recensement des Votes DU SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Hier après-midi, à la présecture, se sont éunies, au nombre de trois — une pour inq députés — les commissions chargées u recensement des votes du 10 mai. Ces commissione sont composées, on le sit, de quatre consellers généraux pris ans l'ordre d'ancienneté et d'un membre u tribunal civil. La première commission était présidée

u tribunal civil. La première commission était présidée ar M. Couhé, président, la deuxième par l. Godard, vice-président, et la troisième er M. Leray, vice-président du tribunal

civil. Voici les résultats du scrutin de ballot-tage officiellement arrêtés per les commis-sions:

Première eireonscription de Gunkerque Deuxième sirremeription de Lille Insc., 19212: Vot., 16475; Bl. et nuls, 199.

Oinquième elreonscription de Lills Insc., 27924; Vot., 24154; Bl. et nuls, 419.

| Sixiems circonscription ds Lilie | Insc., 27371; Vot., 22832; Bl. et nuls, 493. | (M. Dubled | 12314 voix. Etu | Cléty | 10010 | — MM. Dubled Despretz

Huitième circenscription de Lille Insc., 25724; Vot., 20885; Bl. et nuls, 1221

Neuvièms oirconscription de Lills
Insc., 14469; Vot., 12997; Bi. et nuis, 103.
MM. Groussau 6741 voix. Etu
Ducarin 6151 —

Deuxième circonscription de Ocual Insc., 18736; Vot., 16464; Bl. et mule, 79.

MM. Guislain 8245 voix. Etu
des Rotours 8144 — Première circonscription de Yalenciennes Insc., 18405; Vot., 14518; Bl. et nuls, 299. MM. Melin 8446 voix. Edu Castiau 5736 —
Derudder 30 —
Millot 11 —

fnsc., 30925; Vot., 20558; Bl. et nuis, 8472.

MM. Le Roy 12038 voix. Ele
Caudrillier 29
Bachelet 29 12038 voix. Ele La plupart des bullettas nule, soit plus de 8000, sont au nom d'Héségippe Simon, que M. Le Roy connaît très bien, paraît-il, et qui a failli devenir député à sa place i

M. Le Roy commer député à sa parqui a failli devenir député à sa parqui a failli devenir député à sa parqui l'avene (nsc., 16740; Vot., 11294; Bl. et nuis, 649.

M. Pasqual 7918 voix. Els Gérard des Vignes 7918 voix. Gérara Maire Deuxième el reenseription d'Avesses Insc., 24343; Vot., 13889; Bl. et mills, 2306

MM. Defontaine Walrand Laline 9780 voix. Etc 721 660 LES REMERCIEMENTS

SIXIEME CIRCONSCRIPTION OF LILLE

M. Jules Cléty, qui fut candidet anticol-ectiviste dans la 6 circonscription, adres-te à ses électeure les remerciements sul-rants:

Mes chers Concitoyens. Mes chers Conciloyens,
Un certain nombre des douze mille électeurs qui s'étalent prononces nettement au
premier tour contre le parti révolutionnaire
nont pos cru devoir me saivré dans ma campagne anticollectiviste ; d'eutres, sans ratsons
scrieuses, se sont réfugiés dans une coupable
abstention.
Je souheite, dans l'interêt du pays, que les
une et les autres n'alems pas à le regretter.
Je renercie de tout cœir les dix inille citoyens qui se sont rangés avec moi sous le
drapeau des libertés et de la défense Natioanie.

ale.
Ils appartiemment à cette armée de Français
lairvoyants dont les idées finiront par préaloir pour le pins grand blen de ln patrie.

[0]
Jules CLETY ...

DEUXIÈME OIRCONSORIPTION OE OGUAI

Mes chers Conditoyens, Au lendemain du serviti da ballottage, j'al a occur de vous exprimer ma profonde gratidade pour l'insigne honneur que vous m'avez tait en m'accordant 8.144 suffrages.
Styez persuadés que l'appréce heutement la confiance que vous m'avez témolgnée.
Je remercie particulièrement le canton d'Orchies qui m'a déjà donné tent de prouvez d'attachement.

'attachement. Si le succés ne s'en est pas-sulvé, ib s'en feut 'ailleurs de blen peu, et, aujourd'hui comme lemain et comme hier, je suis yotre tout de-

Guillaume Das ROTOURS,
Conseiller d'arrondissement. LE BIEN DES PAUVRES

A QUARGUELE Un journal de la région mentionne que, depuis quelques jonrs, on parle à Quarouble-de certainne a tempateuilleque, anaxiet lale maire socialiste, M. Augusts Franci, se serait livré pour être agréable à est électeurs, an détriment des pauvres gens dont if doit, de par ses fonctions, gérer le modeste budget.

On accusait M. Franck d'avoir remis à la Commission des fétes 40 fr., versés par le propriétaire d'un cinémmtographe, pour le Bureau de bisanfaisance, on l'accusait encors d'avoir chauffé la salle des répétitions d'une Société lyrique, u La Jeunesse socialiste de Quarouble », avec le charbon destiné nux Indigents.

On éest êmn en haut lieu. Une enquête a étá ouverte et nous croyons savoir qu'elle a établi, non seulement par des témoignages, mais encore et, surtout, par les avects complets de M. Frenck, que, malbeunen, sement, ils étalent exacts.

M. Franck, gjoute le journal, s'est, défendu « de toute intention malhonnête », et il éeat offert à rembourses « de ses deniers » le préjudice qu'il a causé aux pauvres.

Tant mieux pour les pauvres l'

Tant mieux pour les pauvres 1

LE DRAME CONJUGAL d'Armentières

Les parents d'Anna Vriens sont arrivéa-mardi dans le soirée, à Armentares, pour voir leur fille à l'hôpital. L'état de la blessée continue à être satis-faisant, quoique is docteur se puisse pas sei faisant, quoique is docteur se puisse pas sei proanocer avant huit jours sur les suites. Aucune nonvelle extraction de balle n'a été; foite.

Alcune nonvelle extraction de balle n'a été; foite.

beau-bare de Dryaucourt a donné sur, beau-bare de très mauvais renseignemeots. Po près lui, le suicidé gagnait essez d'argent, mais e amussit d'une façon mahonnète, et rante chez lui, battait sa femme et la mencait de mort.

La veille du drame, il avait été chez son beau-père en compagnie d'un ouvrier ébarbeur et aveit menifesté l'intention de tuer sa l'amence de l'avait d'avait avait la veil en poche. Il était veou lund à Armentières avec cet currier à dut ll avait payé le voyage, et l'avait fait hoire. Mais dans la soirée l'ébarbeur senant ou'un drame se préraruit, et souciant peu d'y être mété, avait rapria la train pour Roubaix.

Le père Vriens se propose de le faire rechercher.

Mercredl, à 3 heures 12 oprès-midi, 16 toc sin annonçait un locendie à la brassele, Lescomer, rue de Flandre. L'esparell à para-finer, un tonneau nysi fait explosion. Aussitut les portes la sissages Dubois et Chervet-Cor Cordon-Masson, de la même de trouvèrent sur les lieux prètes à tal que les pomplers, à interventr, car, à l'eude d'extincieurs oo put avoir raison du leu.

teu

Les eppareiis endommegés et les autres dégats matériels sont estimés à un millier de frence, couverts par une essirante.

Au cours de l'incendie, deux ouvriers de la brasserie ont été blesés : Edouard Ingrand, 45 ens, s'est fail une blessure au bras droit avec des débris d'un tonneeu ; Alfred Brame, 47 ans, a été brûlé à la figure et aux mains,

------TUE PAR UN AUTO

MM. Melin 8446 voix. Etu Castiau 5736 — 10 Imetz, venant de Fourmies et se rendant à Auinoye, a été renversé lundi, sur la route, près du château du Pont-de-Sains, par un auto incompu qui a continué sa route errs Glageon.

Mil. Lefebvre 12512 voix. Etu Macarez 11724 — 1 Le charretier Henri Ducarne 55 ans, de